

## CROISÉES

S'il est une cité savante où l'on débat d'épistémologie des sciences sociales, sa langue naturelle est l'anglais, ses lieux sont principalement américains ou britanniques, son objet de prédilection est l'économie<sup>1</sup>. Mais la spécialité achoppe sur le partage entre sciences physiques et sciences sociales et la place qu'y occupe la discussion de l'œuvre philosophique de Karl Popper appelle un examen critique. Les deux questions sont entremêlées, on en conviendra à la lecture de ce dossier.

En France, avant que de telles recherches ne connaissent une impulsion sensible pendant les années 1980, quelques pistes avaient été explorées<sup>2</sup>. À cet égard, l'expérience critique la plus systématique et la plus largement déployée relève de la sociologie. *Le Métier de sociologue* (1968) fut conçu comme l'explicitation des « préalables épistémologiques » aux sciences sociales<sup>3</sup>. Le rationalisme appliqué bachelardien ouvrait le programme fécond d'une sociologie insatiable de vigilance. Elle puisait ses modèles dans le corpus laissé par les prédécesseurs en sciences sociales, ou bien, faute d'exemple édifiant, dans les sciences naturelles, fidèle en cela à un geste inauguré par Durkheim lui-même<sup>4</sup>. Amplement mise en pratique dans des travaux parus depuis plus de vingt ans, l'épistémologie des sociologues s'exprime maintenant d'une manière moins conquérante. Alors que Pierre Bourdieu veut aujourd'hui transmettre un métier fondé

---

1. Voir, dans ce numéro, la chronique de Maurice LAGUEUX, « Principales tendances en méthodologie de la science économique », p. 105-113.

2. En matière d'épistémologie de l'économie, cf. les travaux de Gilles G. GRANGER, depuis sa *Méthodologie économique*, Paris, Presses universitaires de France, 1955 et jusqu'à *La Vérification*, Paris, Odile Jacob, 1992.

3. Pierre BOURDIEU, Jean-Claude PASSERON, Jean-Claude CHAMBOREDON, *Le Métier de sociologue*, 1968, Paris/La Haye, Mouton, 1973.

4. Deux contributions éclairantes pour l'analyse de l'entreprise ont été données par Michel FOUCAULT, « La vie : l'expérience et la science », *Revue de métaphysique et de morale*, 1, 1985, p. 3-14 et par Jean-Louis FABIANI, « La Sociologie et le principe de réalité », *Critique*, 545, 1992, p. 790-801.

sur la « pratique de l'anthropologie réflexive »<sup>5</sup>, Jean-Claude Passeron entend caractériser l'espace du raisonnement sociologique comme celui « non poppérien du raisonnement naturel »<sup>6</sup>. Voici, après quelques détours, un premier croisement. Quel peut-être, en effet, l'espace poppérien des sciences sociales selon les épistémologues de l'économie ? Maurice Lagueux, Michel Rosier et Robert Nadeau en tracent les grandes lignes et leurs articles montrent au passage l'intensité des débats de la spécialité.

Maurice Lagueux interroge les déplacements du questionnement épistémologique qu'impose la comparaison entre sciences physiques et sciences sociales. Il est alors conduit à cette conclusion que le caractère crucial et ambigu du principe de rationalité provient de l'application aux secondes de catégories épistémologiques forgées sur les premières. Après une analyse systématique de l'article de Popper, « La rationalité et le statut du principe de rationalité » (1967), Michel Rosier en vient à mettre en doute la définition poppérienne de l'universalité, recoupant, mais par d'autres voies, les conclusions de Maurice Lagueux. Robert Nadeau s'interroge, pour sa part, sur une méprise persistante des économistes de langue anglaise à l'égard de la philosophie poppérienne des sciences. Le succès initial du réfutationnisme chez ces spécialistes résiderait dans une lecture non pas philosophique mais méthodologique. Aujourd'hui, le rejet fréquent des critères poppériens chez nombre d'épistémologues de l'économie proviendrait d'un constat d'échec : la quête méthodologique n'a pas conduit au perfectionnement de la pratique.

La prédilection des économistes pour ces critères poppériens paraît finalement comporter une double pétition de principe. En premier lieu, elle trace les limites d'une discipline. L'épistémologue est en droit de critiquer ce partage d'un point de vue philosophique et historique, tout comme le praticien d'autres sciences sociales, sauf à accorder à cette conception particulière de l'économie un primat, à mon sens, en contradiction avec sa pratique. En second, elle postule un autre partage : une division du travail entre les praticiens de la science économique et les méthodologues. L'histoire des sciences, sociales ou non, fournit de nombreux exemples de l'arbitraire d'une telle division.

La démarche d'inspiration bachelardienne suivie par les sociologues français à la fin des années 1960 ne laissait aucune place à de tels présupposés : les divers degrés de surveillance qu'appelle toute tâche scienti-

---

5. P. BOURDIEU, *Réponses*, Paris, Seuil, 1992, p. 189-231.

6. J.-C. PASSERON, *Le Raisonnement sociologique. L'espace non poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Nathan, 1991. Cf. aussi, sur cet ouvrage, J.-L. FABIANI, *art. cit. supra*, n. 4.

fique (vigilances empirique, de méthode et épistémologique) étaient conçus comme indispensables à chacun des actes de la recherche en sciences sociales<sup>7</sup>. L'épistémologie de l'économie, au stade de la critique qu'elle atteint aujourd'hui, autorise le recoupement d'autres pistes explorées entre temps.

À ce point, l'histoire de l'économie et celle de ses instruments ouvrent d'amples espaces d'investigations<sup>8</sup>. C'est, bien sûr, le cas de l'histoire des statistiques qui a connu, en France et aux États-Unis, un renouveau pendant les quinze dernières années<sup>9</sup>. Theodore M. Porter, qui en est l'un des artisans<sup>10</sup>, livre ici un panorama de ces travaux en s'interrogeant sur les déplacements historiques et sociaux de l'objectivité que comporte la transformation des techniques de dénombrements. Nous avons demandé à Alain Desrosières de commenter cette synthèse ; ses propres recherches sont issues de l'épistémologie du *Métier de sociologue* et font partie des analyses de T. Porter. Il s'est volontiers prêté au jeu en observant comment celui-ci s'était affranchi du dilemme entre réalisme et suspicion dans lequel est souvent pris le commentaire des chiffres.

Par ces multiples recoupements, chacun des auteurs étant inséré dans des espaces de débats en partie spécifiques, nous espérons contribuer au dépassement des contraintes qui pèsent toujours sur la circulation de telles recherches.

ÉRIC BRIAN.

---

7. Cf. *Le Métier de sociologue*, op. cit. supra, n. 3, p. 117. Les auteurs s'appuyaient ici explicitement sur Gaston BACHELARD, *Le Rationalisme appliqué*, Paris, Presses universitaires de France, 1949.

8. Voir le récent numéro de la revue *Histoire et Mesure*, 1/2, 1992. Il contient les articles de Catherine LARRÈRE, « L'arithmétique des physiocrates : la mesure de l'évidence » ; Yves BRETON, « L'économie politique et les mathématiques en France, 1800-1940 » ; François DUBEUF, « La monnaie comme mesure économique chez A. Marshall » ; Alessandro STANZIANI, « Les statistiques des récoltes en Russie, 1905-1928 » ; Michel ARMATTE, « Conjonctions, conjonctures et conjectures. Les baromètres économiques (1885-1930) » ; Bernard GUERRIEN, « La mesure dans la théorie économique actuelle ».

9. Cf., à ce sujet, *Revue de synthèse*, t. CXII, 2, 1991.

10. Cf. son livre, *The Rise of Statistical Thinking, 1820-1900*, Princeton, Princeton University Press, 1986.